

Annexe 2 : Animations Pédagogiques Actions Culturelles

Les enseignants retenus à une action culturelle (Dévoreurs, Croqueurs de livres, Ecole et cinéma, etc.) qui **recevront un temps de formation hors temps scolaire** pourront solliciter une autorisation d'absence sur une animation pédagogique optionnelle de 3h auprès de l'IEN de la circonscription.

Mr l'Inspecteur, l'école de ,
vous sollicite pour une autorisation d'absence de 3 h d'animation pédagogique optionnelle
étant inscrit(e) à un projet culturel.

Nom des enseignants inscrits à une action
culturelle

Nom et numéro de module de l'animation pédagogique pour
laquelle est demandée une dispense.

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Indiquer le nom et la date de formation de l'action culturelle suivie :